



**COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000
Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol**

**Compte-rendu de réunion du COPIL
Mardi 14 janvier 2020 – Salines de Villeneuve**

LISTE DES PARTICIPANTS

COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Madame Nicole PLANCKE, commune de Lattes,
Madame Gwenaëlle FAUCON, Directrice de la Maison de la Nature de Lattes, commune de Lattes,
Monsieur Philippe GABAUDAN, commune de Villeneuve-lès-Maguelone,
Monsieur Michel ROZELET, commune de Palavas-les-Flots,
Monsieur Jacques DALBIN, commune de Mireval,
Monsieur Julien CAUCAT, Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or agglomération, Sète Agglopôle Méditerranée,
Madame Juliette PICOT-SERAILLE, Montpellier Méditerranée Métropole,
Madame Sandrine LAFONT, Sète Agglopôle Méditerranée,
Madame Laurie PESCAIRE, Sète Agglopôle Méditerranée,
Monsieur Olivier ENJALBERT, Sète Agglopôle Méditerranée,
Monsieur Benjamin PALLARD, Pays de l'Or agglomération,
Madame Françoise MATEU, Région Occitanie,
Monsieur Hugues DIJOLS, Conseil Départemental 34, service Sport et nature,
Madame Corine RICHEROL, Conseil Départemental 34,
Monsieur Jean-Marc LUSSERT, Président du COPIL, Vice-président du SYBLE, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole,
Madame Géraldine VACQUIER, Directrice du Syndicat du bassin du Lez (EPTB Lez),
Madame Julie PENOUILH, Syndicat du bassin du Lez (EPTB Lez),
Madame Hélène FABREGA, Syndicat du bassin du Lez (EPTB Lez),
Madame Léa DOMINIQUE, Syndicat du bassin du Lez (EPTB Lez),
Monsieur Gilles LORENTE, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,
Madame Camille PFLEGER, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,
Madame Eve LEPOMMELET, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or,
Madame Peggy SARGIAN, OFB.

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Jean-Luc MAZAS, vigneron,
Monsieur Arnaud PITMAN, Palavas Kayak de mer,
Monsieur Franck GUIGNARD PERRET, Centre nautique de Palavas-les-Flots,
Monsieur Didier DAYNAC, Premier Prud'homme de la Prud'homie de Palavas,
Monsieur Tanguy LEBRUN, Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault,
Monsieur Robert ANDRE, Président du Syndicat des chasseurs de Mireval,

Monsieur Eric PERALTA, Président de l'ACM de Villeneuve-lès-Maguelone,
Monsieur Yves CHOMAT, Syndicat des chasseurs de Villeneuve-lès-Maguelone,
Monsieur David ROUX, Président de la société des chasseurs lattois,
Monsieur Didier PANOS, Président du Syndicat des chasseurs et propriétaires de Vic-la-Gardiole,
Monsieur François BOUSQUET, Syndicat des chasseurs et propriétaires de Vic-la-Gardiole,
Madame Chantal COUDERC, Hérault Sports,
Madame Christine HENRY, Office du tourisme de Palavas-les-Flots,
Monsieur Florian MARTEL, CPIE du Bassin de Thau,
Monsieur Bernard COMBE, Association pour la sauvegarde des abords du Méjean aux premières cabanes,
Monsieur Ludovic FOULC, CEN LR, Salines de Villeneuve, et représentant des gardes du littoral LR,
Monsieur Mario KLESCZEWSKI, CEN LR, Salines de Villeneuve,
Monsieur Bertrand GUBERT, CEN LR, Salines de Villeneuve,
Madame Héloïse DURAND, CEN LR, Salines de Villeneuve,
Madame Nathalie BARRE, CEN LR, Pôle Relais Lagunes,
Monsieur Benoît FRANCES, E.I.D,
Monsieur René AUGUSTE, E.I.D,
Monsieur Bernard AZEMA, Président de l'Association des compagnons de Maguelone,
Monsieur Gaël SCHULTZ, VNF.

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur Patrick GOZE, DREAL Occitanie,
Madame Valérie LEENHARDT, DDTM Hérault,
Monsieur Jean-Gabriel VALLIER, OFB.

PERSONNES EXCUSEES

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Monsieur Yann ABONNEAU, Conseil Régional Occitanie,
Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de la commune de Lattes, Président du Syndicat du bassin du Lez,
Montpellier Méditerranée Métropole, Conseiller départemental au CD34,
Madame Magali FERRIER, Maire de Vic-la-Gardiole, Sète Agglopôle Méditerranée,
Monsieur Pierre BOULDOIRE, Maire de la commune de Frontignan, Sète Agglopôle Méditerranée,
Monsieur Loïc LINARES, adjoint au Maire de la commune de Frontignan, Sète Agglopôle Méditerranée,
Monsieur Christian JEANJEAN, Maire de la commune de Palavas-les-Flots, Vice-Président de Pays de l'Or Agglomération.

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Cyril MARMOEX, ONCFS-RNN Estagnol,
Monsieur Thomas SERAZIN, Comité régionale des pêches,
Monsieur Rutger DEWIT, Université de Montpellier,
Madame Claudine LHOSTE, Conservatoire du littoral,
Monsieur Gérard ARNAL, Représentant des offices de tourisme locaux, Sète Agglopôle Méditerranée,
Madame Coralie SALVAN, Office de tourisme intercommunal de Thau,
Madame Fatima TALIBI, Office de tourisme intercommunal de Thau,
Madame Florence RUGIERO, Office de tourisme de Frontignan,
Madame Agnès CAZEJUST, LabelBleu.

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Madame Edheline BOURGUEMESTRE, DREAL Occitanie, Inspectrice des sites,
Madame Isabelle MANDON, DREAL Occitanie.

La séance est présidée par Monsieur Jean-Marc LUSSERT, Président du COPIL et Vice-Président du SYBLE (EPTB Lez).

Ordre du jour du COPIL :

1. Rappel de la gouvernance sur le site
 - Le SYBLE
 - Les sites en gestion
 - La stratégie de restauration des lagunes
2. Mise à jour du DOCOB
 - L'évaluation du DOCOB de 2018
 - La mise à jour du DOCOB
3. Bilan 2019 et perspectives 2020

Ci-dessous est présenté un résumé du contenu des présentations et échanges.

Les présentations détaillées sont jointes au présent compte-rendu.

Ouverture de la séance par Monsieur Jean-Marc LUSSERT, Président du COPIL.

Présentation de Julie PENOUILH, recrutée par le SYBLE depuis mai 2019 en tant qu'animatrice Natura 2000 du site des Etangs palavasiens.

1. Rappel de la gouvernance sur le site

❖ Le SYBLE

Monsieur Jean-Marc LUSSERT et Géraldine VACQUIER, Directrice du Syndicat du bassin du Lez labellisé EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin), présentent le SYBLE, nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 depuis janvier 2019 à la suite du Siel.

Le SYBLE a été créé en 2007 puis reconnu EPTB en 2013. Le SYBLE est un acteur majeur de la gestion équilibrée de la ressource en eau ; de la préservation et de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides ; et de la prévention des inondations. Il a un rôle d'animation, de coordination et d'information.

Le SYBLE est structure animatrice :

- du SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux,
- du PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations,
- du PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau,
- des sites Natura 2000 « Lez » depuis 2015 et « Etangs palavasiens » depuis 2019.

Il s'agit d'une structure de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant qui s'étend du Pic Saint-Loup à la mer.

❖ Les sites en gestions

Julie PENOUILH, animatrice Natura 2000, rappelle la nouvelle organisation de la gouvernance à l'échelle du site et présente en particulier les gestionnaires des différents sites naturels possédant des plans de gestion sur le territoire.

❖ La stratégie de restauration des lagunes

Intervention de Julien CAUCAT pour présenter la Stratégie de restauration des lagunes, engagée par les trois EPCI du site : Montpellier Méditerranée Métropole, Sète Agglopol Méditerranée et Pays de l'Or Agglomération.

Cette élaboration se fait sur 3 ans, en 3 étapes :

- Dresser et partager un état des connaissances : 2019 -2020,
- Définir des scénarios de restauration : 2020,
- Proposer un programme d'actions hiérarchisées et sectorisées : 2021.

2. Mise à jour du DOCOB

❖ L'évaluation du DOCOB

Rappel de la démarche d'évaluation du DOCOB par Julie PENOUILH.

En 2018, le Siel a mené une évaluation de la mise en œuvre du DOCOB sur la période 2009-2017. Cette évaluation devait notamment permettre : d'identifier la nécessité de mettre à jour ou réviser le DOCOB. Elle a conclu à une proposition de mise à jour du DOCOB avec une mise à jour des diagnostics écologique et socio-économique, de l'atlas cartographique et du plan d'actions. Les objectifs généraux du DOCOB sont conservés.

❖ La mise à jour du DOCOB

La mise à jour du DOCOB a été commencée au deuxième semestre 2019 en réponse au besoin fléché dans l'évaluation. Le travail est réalisé en régie par Julie PENOUILH avec l'appui de prestations externes sur certains volets : analyse et synthèse de données naturalistes, cartographie des habitats, traitement SIG.

Les mises à jour des diagnostics écologique et socio-économique ont été amorcées en 2019 et se poursuivront en 2020. La mise à jour de la cartographie des habitats est prévue en 2020-2021 dans le cadre d'un projet mutualisé avec le site de l'Etang de l'Or.

Est prévu en 2020 la mise en place de groupes de travail afin d'identifier avec les acteurs du territoire les besoins de mise à jour du diagnostic socio-économique ; de faire le bilan des engagements mis en œuvre sur 2009-2018 et d'en proposer de nouveaux (charte, contrats...) ; de récolter de premières propositions pour le plan d'action.

6 groupes sont prévus :

- Gestionnaires de sites naturels,
- Tourisme et éducation à l'environnement,
- Activités récréatives,
- Pêche professionnelle,
- Chasse et activités cynégétiques,
- Agriculture.

Les groupes seront réunis 1 à 3 fois selon les besoins. La première réunion des groupes est prévue entre fin février et mi-mars 2020. Certaines rencontres seront également réalisées en bilatéral.

Les acteurs du territoire seront sollicités par mail pour l'organisation des premières réunions.

3. Bilan 2019 et perspectives 2020

❖ Contrat Natura 2000 : Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol

Un contrat Natura 2000 a été mis en place en 2018 entre les services de l'Etat et l'ONCFS, propriétaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol.

Les actions prévues dans le cadre du contrat sont les suivantes :

- Mettre en œuvre d'un nouveau plan de pâturage, réadapté aux enjeux actuels du site,
- Favoriser la régénération de la ripisylve par un entretien des clôtures existantes par débroussaillage et la mise en défens des grands arbres,
- La réouverture de clairs de la roselière et l'entretien des clairs existants,
- Une campagne d'arrachage d'Oliviers de bohème présents dans la ripisylve.

Ces actions sont prévues sur 5 années, de 2018 à 2022. Elles représentent un budget global de 82 000 € TTC, financé par le FEADER et le ministère de l'environnement. L'animatrice Natura 2000 assure le suivi de la mise en œuvre des actions du contrat.

Présentation par Julie PENOUILH des actions effectuées en 2019 et programmées en 2020.

❖ Les mesures agro-environnementales

Le PAEC des étangs palavasiens a été animé par le Siel de 2015 à 2017. Des exploitants agricoles ont contractualisé à partir de 2015, 2016 ou 2017 ; pour 5 ans. Les engagements souscrits sont ainsi toujours en cours pour les agriculteurs engagés en 2016 et 2017, soit 20 viticulteurs. Les bilans phytosanitaires annuels sont à poursuivre. La Chambre d'agriculture finalise actuellement les bilans 2019.

La PAC 2014-2020 s'achève actuellement. Le SYBLE est donc dans l'attente d'informations de la part des services de l'Etat concernant la future mise en œuvre des MAEC par le programme de

développement rural régional. Une réunion est prévue prochainement à l'échelle de la région Occitanie.

Julie PENOUILH est la nouvelle interlocutrice sur la question des MAEC si les exploitants ont des questionnements.

❖ **Suivi de la reproduction des laro-limicoles dans les étangs palavasiens**

Le CEN LR assure depuis plusieurs années le suivi des populations de laro-limicoles, espèces d'oiseaux patrimoniales du territoire. Le bilan des suivis 2019 ainsi que les actions de sensibilisation menées dans le cadre du Life Envol sont présentés par Ludovic FOULC (CEN LR) lors du COPIL.

❖ **Suivis et actions de gestion en faveur de l'habitat « pré salés » et de sa flore patrimoniale**

Présentation par Ludovic FOULC des résultats des suivis de la scorzonère et des mesures de gestion mises en œuvre par le CEN LR et Sète Agglopôle.

❖ **Mise en œuvre de suivis « qualité de l'eau »**

Sont prévus en 2020 sur la thématique de la qualité de l'eau :

- La remise en place des suivis qualité de l'eau sur les lagunes (anciennement effectués par le Siel). Ceux-ci seront majoritairement réalisés par le SYBLE.
- La coordination des gestionnaires et du SYBLE pour les suivis qualité sur les zones humides périphériques correspondant aux sites en gestion.

Une réunion est prévue ce début d'année afin de définir de façon commune les objectifs, de caler la méthodologie de suivi, de répartir les points de relevé.

Le SYBLE prendra en charge l'analyse et la restitution annuelle des résultats. Il coordonnera la démarche à l'échelle du site.

❖ **Veille environnementale et porté à connaissance du DOCOB : évaluations d'incidences**

Ce travail consiste à transmettre les données du DOCOB aux porteurs de projets ou bureaux d'étude dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000 notamment. Dans certains cas, les services de l'Etat peuvent demander un appui plus important à l'animateur dans la transmission de la donnée ou dans la relecture de certains documents.

Le SYBLE a pris en charge depuis janvier 2019 le suivi des dossiers d'évaluation d'incidences. Julie PENOUILH, animatrice Natura 2000, est le nouvel interlocuteur des porteurs de projet. Le suivi et l'accompagnement seront identiques à ceux effectués par le Siel, en lien avec les services instructeurs. Merci d'informer au plus tôt l'animatrice du lancement d'actions/projet pour un accompagnement optimal.

En 2019, 14 dossiers ont ainsi été suivis dans le cadre des évaluations d'incidence Natura 2000.

❖ **Dispositifs de garderie et de surveillance à l'échelle du site Natura 2000**

Intervention de Ludovic FOULC, représentant des gardes du littoral LR, sur les évolutions de l'organisation des dispositifs de garderie et de surveillance à l'échelle du site Natura 2000 : nouveaux gardes du littoral, évolutions des dispositifs de surveillance, tournées de surveillance conjointes et réglementations.

❖ **Communication et sensibilisation des publics : programme « Cap sur les Lagunes »**

Présentation par Julie PENOUILH de la mise en œuvre 2019 du programme Cap sur les Lagunes. Le partenariat avec le CPIE du bassin de Thau et les offices de tourisme de Palavas-les-Flots, Frontignan, et Archipel de Thau - Vic la Gardiole a été poursuivi comme les années précédentes.

22 animations ont été programmées en période estivale : 7 sur Vic-la-Gardiole, 7 sur Palavas-les-Flots, et 8 sur Frontignan, pour un budget de 4 640 € TTC. Les animations se sont bien déroulées avec une bonne satisfaction du public.

En 2020, des évolutions sont prévues, validées par les partenaires :

- Etendre la période des animations sur les ailes de saison.
- Diversifier les publics visés : adultes, adolescents, public empêchés...
- Diversifier les thèmes abordés et les formats.
- Favoriser des activités diversifiées, introduire des activités sportives : vélo, canoë...

Une formation est également prévue en mars 2020 à destination des personnels des offices et des animateurs des associations d'éducation à l'environnement.

Le SYBLE a la volonté de renouveler une plaquette de communication commune aux trois offices afin d'informer les publics de l'ensemble des animations proposées.

❖ Projets 2020 d'actions de gestion de sites naturels portés par Sète Agglopôle Méditerranée

Intervention de Sandrine LAFONT pour présenter des projets d'actions de gestion de sites naturels qui seront mis en œuvre en 2020 sur leur territoire :

- Préservation des habitats naturels et gestion de la fréquentation sur les berges nord de l'étang de Vic,
- Restauration des fonctions hydromorphologiques de la roubine de Vic et des zones humides périphériques,
- Mise à jour des plans de fréquentation des sites naturels du bois des Aresquiers et des salins de frontignan et rédaction d'un nouveau règlement de site.

❖ Evaluation du plan de gestion du site naturel protégé du Méjean

Intervention de Gwenaëlle FAUCON, directrice de la Maison de la Nature de Lattes, pour présenter l'évaluation du plan de gestion du site naturel du Méjean 2004-2018 : présentation de la démarche et exemple d'une action menée, la renaturation de l'ancienne friche industrielle de la station d'épuration.

4. Questions diverses

Un temps est dédié aux questionnements concernant la présentation réalisée ou plus largement sur l'animation du site Natura 2000.

Intervention de Bernard AZEMA qui aborde la question des impacts sur les lagunes des pollutions issues de l'amont du bassin versant et questionne la mise en place d'action et de démarches pour réduire ces impacts. Julie PENOUILH répond que cette dimension d'intervention va au-delà des moyens offerts par l'animation du DOCOB qui se limite au périmètre du site Natura 2000. Toutefois, comme présenté en début de COPIL, le SYBLE, dans le cadre de son rôle d'animation du SAGE, prend en charge ces problématiques à l'échelle du bassin versant.

Intervention de Bernard COMBE qui questionne sur l'intégration du groupe d'usagers que sont les résidents des communes du site Natura 2000 dans les groupes de travail de mise à jour du COPIL. Julie PENOUILH répond qu'il est bien sûr prévu de les intégrer à la démarche. La constitution exacte des groupes de travail n'est pas encore établie mais il est envisagé de leur proposer de faire partie du groupe « Tourisme et éducation à l'environnement ».

Le comité de pilotage se clôture autour d'un verre partagé.